

Seule la version orale fait foi

Conférence de presse pour le 22^e rapport de l'observatoire – Exposé de Roland A. Müller

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de l'observatoire de cette année paraît à un moment où le débat sur l'immigration est mené de manière particulièrement attentive. Bien que l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions » ait été clairement rejetée, près de 45 pour cent des votants ont dit « oui ». C'est un signal sans ambiguïté. Une grande partie de la population est en effet sceptique vis-à-vis de la croissance démographique et de la forte immigration.

Nous ne devons pas ignorer ce scepticisme. Outre ses nombreux avantages, une forte immigration s'accompagne également de défis, sur le marché du logement, au niveau des infrastructures, dans les transports et dans les écoles.

Dans le même temps, le rapport montre clairement que l'immigration en provenance de l'UE/AELE constitue un facteur important de prospérité pour notre pays, surtout à cause de la démographie. La Suisse vieillit. Les générations affichant une forte natalité quitteront la vie active au cours des années à venir. La croissance de la population active va ralentir. Qui travaillera donc encore à l'avenir ?

La libre circulation des personnes est une question fondamentale à cet égard, car elle est largement orientée vers le marché du travail. En 2025, 70 pour cent des ressortissants de l'UE/AELE auxquels un permis de séjour a été délivré étaient titulaires d'un contrat de travail. Le taux d'activité des ressortissants de l'UE/AELE (87 pour cent) est plus élevé que celui des Suisses et Suissesses, tout comme leur taux d'occupation moyen.

La libre circulation des personnes permet aux entreprises de pourvoir les postes vacants, de réduire les goulets d'étranglement et de créer de la valeur en Suisse. Dans certains cas, les travailleurs affluent du fait de pénuries de main-d'œuvre. Les hôpitaux recherchent en effet désespérément des médecins et du personnel soignant, tandis que

l'industrie manque de techniciens-électriciens et d'ingénieurs spécialisés, de logisticiens et de chauffeurs de camions. De nombreux secteurs rencontrent les mêmes difficultés.

Le rapport montre également que la Suisse ne s'est pas seulement agrandie. Entre 2010 et 2025, le produit intérieur brut réel a augmenté de 1,8 pour cent par an alors que le produit intérieur brut par habitant a augmenté de 0,8 pour cent par an. En moyenne, la Suisse s'est donc enrichie.

Cela se reflète également dans les salaires. Ces derniers ont nettement progressé ces 15 dernières années, bien qu'ils figurent déjà parmi les plus élevés au monde.

Une forte immigration axée sur le marché du travail ne fait donc pas obstacle à de bons salaires. Bien au contraire, elle contribue à maintenir la création de valeur en Suisse, elle favorise les investissements, elle renforce l'innovation et garantit l'emploi et des salaires généreux.

L'immigration est également avantageuse pour les institutions sociales. Les ressortissants de l'UE/AELE versent actuellement plus de cotisations à l'AVS qu'ils n'en perçoivent. C'est une contribution importante. Nous ne devons toutefois pas oublier que les immigrés aussi partiront un jour à la retraite. L'immigration ne saurait donc se substituer aux réformes structurelles des régimes de retraite. Elle nous fait juste gagner du temps. Nous devrions mettre ce temps à profit au plus vite pour entreprendre des réformes afin de garantir le financement de cette importante institution sociale pour les générations futures.

Si la Suisse veut réduire l'immigration tout en conservant la même prospérité, elle devra mieux exploiter sa main-d'œuvre nationale. Il faudrait mieux concilier la vie familiale et la vie professionnelle pour y parvenir.

Le potentiel des travailleurs plus âgés est également intéressant. Une étude publiée cette semaine pour le compte de Focus 50plus montre que « l'âge de la retraite à 65 ans » reste fortement ancré dans les esprits, tant chez les travailleurs que chez les employeurs. Dans le même temps, les conditions qui prévalent actuellement donnent parfois lieu à de mauvaises incitations : les coûts des caisses de pension augmentent avec l'âge, le manque de

flexibilité des transitions professionnelles et les avantages financiers limités rendent la poursuite d'une activité lucrative moins attrayante qu'elle ne pourrait l'être.

Il est donc essentiel de la normaliser davantage à un âge avancé. Nous devons inciter les travailleurs dans ce sens, assurer des transitions plus flexibles et proposer des conditions de travail adaptées à l'âge. Du point de vue de l'employeur, une augmentation de l'âge de référence fait également partie de la boîte à outils. Elle soulagerait non seulement les finances de l'AVS, mais enverrait aussi un signal au marché du travail. L'objection fréquente selon laquelle les travailleurs plus âgés ne seraient pas nécessaires sur le marché du travail n'est pas convaincante. Le taux d'activité des travailleurs âgés est l'un des plus élevés au monde en Suisse et leur taux de chômage est inférieur à celui des classes d'âge plus jeunes. Le taux de chômage des personnes âgées n'a du reste pas augmenté lorsque l'âge de référence a été relevé par le passé.

Il existe donc un gisement inexploité en Suisse. Nous devons mieux l'utiliser. Mais soyons honnêtes, cela ne suffira pas. Le marché du travail reste tributaire de l'immigration. La pression démographique est trop forte.

Il est donc d'autant plus important que la population accepte cette immigration. Cela ne sera possible que si les personnalités politiques et les entreprises s'attaquent sérieusement aux problèmes connexes. Quiconque occulte les difficultés perd de la crédibilité. Sans crédibilité, même un système économiquement pertinent sera rejeté.

Surtout lorsque l'immigration n'est pas principalement axée sur le marché du travail ou si les incitations sont inopportunes. Des obligations relevant de l'État de droit et du droit international s'appliquent dans le domaine de l'asile et de la protection. Elles doivent être respectées. Nous devons bien sûr continuer de protéger les personnes vulnérables. Dans ce cadre, la Suisse doit toutefois examiner avec rigueur les méthodes permettant d'accélérer les procédures, de réduire les incitations inopportunes et d'améliorer le rapatriement.

Il en va de même pour les conséquences de la croissance démographique en Suisse. Si le pays a besoin de main-d'œuvre, le marché du logement, les infrastructures, les écoles, les transports et les services publics doivent suivre le rythme, faute de quoi, les citoyens ressentiront une frustration qui finira par être dirigée contre l'immigration dans son

ensemble, y compris contre l'immigration dont notre marché du travail a cruellement besoin.

Du point de vue de l'employeur, il est clair que la libre circulation des personnes constitue un élément important de la vigueur économique de la Suisse. Elle aide les entreprises à trouver de la main-d'œuvre. Elle permet d'obtenir des salaires record dans la comparaison avec le reste du monde, tout en renforçant le nombre d'heures travaillées, la création de valeur et les institutions sociales. C'est un immense avantage, surtout dans une société vieillissante.

La libre circulation des personnes ne doit cependant pas nous servir de prétexte à l'abandon des réformes dont la Suisse a besoin. Bien au contraire. Si nous voulons continuer à faire accepter l'immigration sur notre marché du travail, nous devons encore mieux exploiter le potentiel national, favoriser des parcours professionnels plus longs et garantir structurellement la prévoyance vieillesse. Il est tout aussi important que les personnalités politiques abordent sérieusement les problèmes qui accompagnent une forte immigration tels que ceux liés au logement, aux infrastructures, à l'école, aux transports, à l'asile et aux éventuelles incitations inopportunes.

L'immigration axée sur le marché du travail et les réformes nationales vont de pair. La libre circulation des personnes n'est socialement acceptable que si les employeurs, les travailleurs et la population savent que ses avantages seront exploités et que les problèmes seront abordés sérieusement.